

LA DÉMARCHE DU PROJET «VERS UN URBANISME DE QUALITÉ»

« Vers un urbanisme de qualité » vise à expérimenter un mode d'accompagnement, par les Parcs, de projets communaux d'aménagement durable en milieu rural et périurbain. L'objectif est de démontrer par l'exemple qu'une urbanisation « autre » que l'habitat individuel est possible. Ainsi, une réflexion sur de nouvelles formes urbaines qui prennent en compte le paysage, préservent les terres agricoles et offrent des typologies de logements variées, a été entreprise.

Le projet « Vers un urbanisme de qualité » a été porté par Espaces naturels régionaux et les Parcs. Ces institutions ont également participé à son financement aux côtés du Ministère de l'Écologie, de l'Union européenne et des communes sélectionnées.

Une organisation à trois niveaux :

Un *comité d'orientation régional*, structuré autour des principales organisations régionales compétentes sur les questions d'aménagement du territoire, à savoir, les Parcs naturels régionaux de l'Avesnois, Scarpe-Escaut et des Caps et Marais d'Opale, le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, le Conseil général du Nord, le Conseil général du Pas-de-Calais, le CAUE du Nord, le CAUE du Pas-de-Calais, l'ADEME, le Centre ressource du développement durable, l'EPF Nord-Pas de Calais, la DREAL, le CETE Nord-Picardie, les Chambres d'agriculture et les syndicats mixtes des SCOT, est mobilisé. Cette instance a vocation à permettre l'échange entre les organisations sur leurs travaux liés à la maîtrise de l'étalement urbain et à s'appuyer sur l'expérimentation pour contribuer à l'élaboration de la Directive régionale d'aménagement « maîtrise de la périurbanisation ».



Groupe de projet communal à Raismes

Un *comité de pilotage inter-parcs* est animé par Espaces naturels régionaux et regroupe les directeurs des Parcs et les chargés de mission «paysage-urbanisme». Instance de concertation entre les Parcs et ENRx, sa mission consiste à orienter le projet.

Localement, des *groupes de projets communaux* ont été réunis dans chaque ville prenant part au projet. Composés d'élus municipaux, de techniciens du Parc, de l'EPCI, de la DDTM, du CAUE local, du Conseil général et des agences d'urbanisme, ils participent à l'élaboration des esquisses puis des études d'avant-projets sommaires avec la maîtrise d'oeuvre.

Une démarche de projet innovante

Après un appel à candidature lancé auprès de toutes les communes des PNR, le comité de pilotage inter-parcs a sélectionné six communes rurales et périurbaines sur la base de plusieurs critères (nombre d'habitants, paysages, existence ou non de documents d'urbanisme, programme et sites proposés, qualités du foncier, motivation des élus à communiquer sur le projet) afin de constituer un échantillonnage représentatif de la diversité des situations régionales.

Un jury régional, composé de la DREAL, des CAUE, du CETE, des 6 communes retenues, d'ENRX et des PNR a sélectionné trois équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre composées à minima d'architectes, urbanistes, paysagistes, écologues, complétées par les compétences d'économistes, ingénieur VRD, énergéticien, sociologue, hydraulicien, artiste ayant l'expérience de réalisations dans l'aménagement d'espaces publics.



Visite du Trianon à Villeneuve d'Ascq

Dans un premier temps, ces équipes se sont vues confier l'élaboration d'une méthode d'approche de l'urbanisme durable en milieu rural et la réalisation d'un diagnostic pour chaque commune. A cette étape les équipes étaient autorisées à dialoguer entre elles afin d'enrichir leur approche.

Ensuite, chacune a réalisé une esquisse pour chaque projet d'aménagement communal.

Les communes, sur avis du groupe de projet communal ont sélectionné une esquisse parmi les trois. L'équipe de maîtrise d'œuvre lauréate a ensuite affiné l'étude par la réalisation d'un avant-projet.

Une démarche pédagogique

Parallèlement à la réalisation des études et aux débats soulevés au sein des conseils municipaux par les propositions des équipes de maîtrise d'œuvre, des actions de sensibilisation à l'urbanisme et l'architecture ont été organisées à l'attention des 6 communes lauréates. Deux voyages d'études ont été organisés, l'un en Champagne (Bétheny et Tours sur Marne), l'autre aux Pays Bas (Projet Eva Lanxmeer à Culembourg) et en Belgique (Louvain). Ces rencontres ont permis de créer une dynamique de réseau et d'émulation entre les six communes.

Cette démarche pédagogique a permis d'outiller les élus sur les questions d'urbanisme durable et à faciliter le portage du projet auprès des habitants, en particulier lors de réunions publiques de présentation des projets.



Réunion publique à Ruminghem